

L'organisation de manifestations sur le territoire de la commune

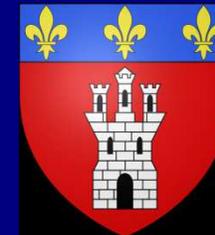
Carcassonne – 15 mars 2013

La fête du Cassoulet : Une fête familiale et gastronomique

- Commune de Castelnaudary -



Sarah EL KHAZ
Conseillère municipale



La fête du Cassoulet : une belle fête

situation et contexte

Castelnaudary, 12200 habitants

- Ville située entre Toulouse et Carcassonne, en plein cœur du Lauragais
- Capitale mondiale du cassoulet
- Fête du Cassoulet du 21 au 25 août 2013
- Célébrée depuis l'an 2000
- Ville de patrimoine connue pour le Canal du midi, son *Grand Bassin*, la collégiale St Michel, le Présidial...



La fête du Cassoulet : une belle fête présentation

La fête du Cassoulet :

Dégustation à toute heure, partout dans la ville, dans un cadre festif avec concerts gratuits, bandas, animations nautiques, théâtre de rue, marché gourmand, corso fleuri...

Quelques chiffres :

- 70 000 visiteurs
- 15 000 repas servis
- 20 concerts gratuits
- 4 scènes musicales sur les places de la ville
- près de 1000 enfants au Village des Pitchouns
- 15 chars pour le corso fleuri
- un chapiteau de 1000 m²
- 1000 bénévoles



La fête du Cassoulet : une belle fête vers la fête sans risque

L'évolution: plus de prévention

- **2008 à 2009 : Phase d'observation**
Stand de prévention, pas assez de moyens de la part de la Préfecture
- **2010 : Formation personnes relais**
- **2011 à 2012 : Sensibilisation de tous les partenaires du CLSPD**

Mieux vaut prévenir que guérir...



La fête du Cassoulet : une belle fête partenariat et concertation

Pour atteindre l'objectif :

- Soutien du maire
- Soutien du président du comité des fêtes
- Partenariat: préfecture, sécurité routière, ARS, forces de l'ordre,...
- Concertation avec les commerçants



Réunion en mai 2011, sous l'égide du CLSPD :

- État des lieux
- Présentation des objectifs et du projet
- Échanges des différents points de vue
- Bénéfices/risques



La fête du Cassoulet : une belle fête partenariat et concertation

L'INDEPENDANT MERCREDI 1 JUIN 2011

CASTELNAUDARY

15

La Fête du cassoulet est-elle assez sécurisée ?

C'est la question que se sont posée divers acteurs de la sécurité réunis au tribunal dans le cadre du Contrat local sécurité prévention délinquance. La liste des manquements paraît importante. Plusieurs nouvelles mesures devront être prises.

50000 visiteurs officiellement affichés à chaque édition de la Fête du cassoulet, un nombre croissant depuis quelques années... De tels records de fréquentation réclament désormais que les autorités gèrent la semaine de fête avec plus de rigueur que cela n'a, semble-t-il, été le cas jusqu'ici.

Trois fêtes en même temps. D'autant plus que le calendrier de cette année ne facilitera pas la tâche. Invité à la réunion publique qui s'est tenue au palais de justice de Castelnaudary, initiée par la conseillère municipale Sarah El Kahaz, le directeur départemental de la sûreté publique, Pascal Dumas n'a pas mâché ses mots en faisant ce « constat décevant pour les forces de l'ordre » : le fait que les trois villes de l'Aude (Carcassonne, Castelnaudary, Narbonne) n'aient pas eu le « bon sens de décaler les dates de leurs festivités » misant tout sur un seul et même week-end. On verra donc très certainement des CRS venir en renfort sur les trois fêtes, la police manquant tout simplement de personnels pour assurer la sécurité dans trois villes en fête en même temps.

La liste des manquements. Avec le directeur de cabinet du préfet, avec Christian Combes, les représentants de la police et de la gendarmerie, de la Sécurité routière, du monde médical, l'Agence régionale



Alcool, densité de la foule, décibels, accès aux soins : jusqu'ici tout s'est bien passé dans les grandes lignes, mais... il vaut mieux prévenir que guérir. Photo archives Rumeau

de santé, le public a pu se rendre compte qu'en matière de sécurité tout restait encore à faire. Plus d'une vingtaine de points critiques ont été avancés et quelques solutions suggérées qui devraient être mises en œuvre en août prochain.

Le problème de l'alcool. La fermeture des buvettes devrait ainsi être ramenée à 2h du matin (avec interdiction de vente d'alcool dès une heure du matin, comme c'est le cas à Car-

cassonne et Narbonne), alors que la plupart des lieux fermaient jusqu'ici à 2h30. Police et préfecture sont aussi d'accord pour dire qu'il faudrait interdire la vente d'alcool à emporter, voire émettre un arrêté municipal concernant les contenants en verre (bouteilles, verres) qui peuvent être source d'accidents. Certains préconisent la mise en place de gobelets réutilisables consignés à un euro, comme

cela s'est vu à Chapiteauf. Une chartre de bonne conduite pour les bénévoles tenant des buvettes pourrait également voir le jour. Un lieu de repos devrait être installé, permettant aux conducteurs de se reposer avant de reprendre la voiture, ou de tester leur taux d'alcoolémie. Dans ce lieu pourrait être désigné un capitaine de soirée dès l'arrivée au parking. La gendarmerie a, quant à elle, déjà affirmé être prête à divulguer ses points de contrô-

le autour de Castelnaudary... histoire de dissuader.

Le problème de la sécurité. Les différents représentants des autorités et des forces de l'ordre ont constaté qu'en terme de gestion des flux de voitures mais aussi des foules, il y a aussi du pain sur la planche. Le milieu médical qui s'est plaint de problèmes d'accès, a souhaité la mise en place d'une deuxième équipe d'astreinte aux urgences de l'hôpital et l'installation d'un stand de prévention avec un poste de secours avancé, piloté par un médecin en liaison avec le Samu. S'il devait refaire la chaleur que l'on a connue sur certaines éditions, des points d'eau gratuits seront installés un peu partout en ville (il y a régulièrement des évènements dus à la chaleur).

Décibels nocturnes. Un arrêté municipal devrait également être pris concernant le nombre de décibels admis. Les agents de police ont noté par le passé la fragilité de certaines vitrines de café ou restaurants qui ne sont pas prévues pour résister aux vibrations sonores auxquelles elles sont soumises, et qui, si elles éclatent pourraient causer un véritable drame. Pour reprendre tous ces aspects point par point une commission de sécurité doit se réunir dans une quinzaine de jours, qui sera chargée de mettre ces points en œuvre.

J.Y.

La force de la communication et des échanges

- Les élus ne peuvent rien imposer (en dehors de certains arrêtés)
- Aide de l'État à tenir des stands de prévention
- C'est un coût financier et humain important pour le comité d'organisation

La force de la détermination et du courage

- Implication des élus jour et nuit durant la fête du Cassoulet
- Convaincre

Les principales dispositions mises en oeuvre :

PROGRAMMATION

- début des animations à 18h (festivité familiale)
- fin de la fête à 2h00

GESTION DES CONSOMMATIONS

- arrêt des ventes d'alcool à 1h00
- baisse des tarifs des boissons non alcoolisées
- affichage d'interdiction de vente d'alcool aux mineurs
- gobelet unique (limite la consommation « au mètre »)
- sensibilisation des responsables de buvettes
- cheminement balisé vers discothèque et organisation des retours sur 15 km entre discothèque et domicile

Les principales dispositions mises en œuvre (suite) : SECURITE, PREVENTION, HYGIENE

- signature charte « Label Fête »
- stand de prévention et communications diverses
- présence d'un médecin bénévole au cœur de la fête
- urgentiste d'astreinte supplémentaire (partenariat hôpital)
- signalétiques: axe rouge (pompiers), hôpital
- stand de repos, protection civile
- boulangerie ouverte la nuit
- interdiction des contenants en verre
- hygiène et sanitaire (alimentaire)

La fête du Cassoulet : une belle fête décisions



Bilan

- satisfaction des riverains
- ville propre à 4h du matin et opérationnelle (courriers de félicitations adressés au maire)
- gobelets bien appréciés
- urgences: diminution des plaies ouvertes du fait de l'interdiction des contenants en verre
- pas de pertes financières pour les commerçants
- investissement important des élus et des bénévoles

Nouvelles pistes, perspectives et évolutions

- réserver un budget prévention (aide de l'État)
- mise en cohérence des horaires de fermeture avec communes voisines (fêtes de villages)
- buvette sans alcool en 2013 (testée en 2012)
- achats 2 éthylomètres
- assurer la relève: intervention jeunes sur stand de prévention pour 2013, avec formation préalable
- documentation et prévention drogues
- réduction des nuisances sonores
- formation / information des publics adultes (peu sensibilisés au risque alcool)

Merci de votre attention

